



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion plénière du jeudi 10 novembre 2022 à Champigneulles

Présidence : Gérard SEITZ ;

Membres présents : Agathe LACOMBE, Patrice GRETHEN, Cyrille IMBERNON, Claude KEIME, Gauthier LEGGERI, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, François SOGNE et Pierre TAESCH ;

Membres excusés : Christophe MARIE et Jean-Louis MAZZEO ;

Invité : Michel SPINDLER, Secrétaire Général de la Ligue ;

Participe : Damien ENGEL du service des Compétitions de la Ligue.

Gérard SEITZ ouvre la réunion et remercie Michel SPINDLER, Secrétaire Général de la Ligue, de sa participation aux travaux de la Commission. Il présente ensuite les excuses de Christophe MARIE et de Jean-Louis MAZZEO.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux de la réunion plénière du 07 septembre 2022 et de la réunion du Bureau du 18 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

2. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Gérard SEITZ fait part des décisions suivantes qui ont été prises lors du dernier Comité Directeur de la Ligue :

- Une aide financière exceptionnelle sera accordée aux clubs qui doivent effectuer des très longs déplacements à l'occasion des Coupes gérées par la Ligue sur la base de 1 € au-delà de 200 km aller et retour ;

- En l'absence de protocole COVID au niveau national, les situations concernant les championnats de Ligue seront étudiées au cas par cas. Pour les coupes régionales, si une équipe ne pouvait se présenter, elle serait éliminée afin que la compétition puisse continuer normalement ;

- Les équipes qui évolueront en championnat National 3 lors de la saison 2023/2024 ne seront plus engagées en Coupe du Grand Est Seniors. Les équipes secondes de leurs clubs pourront y participer.

3. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

La procédure pour le report des rencontres en cas de terrain impraticable lors de la période du 15 novembre 2022 au 15 mars 2023, va être transmise prochainement aux clubs et rappelée sur le site de la Ligue.

Un appel à candidatures va être lancé pour l'organisation de la finale de la Coupe du Grand Est Féminine fixée au samedi 10 juin 2023.

Une réunion avec les clubs de R2 Seniors aura lieu au mois de février prochain.

4. POINT DE SITUATION : COUPES NATIONALES ET REGIONALES

-Coupe de France :

De belles rencontres sont programmées au 8ème tour pour les équipes de la Ligue avec la perspective des 32èmes de finale qui verront l'entrée en lice des équipes de L1.

-Coupe de France Féminine :

Les 9 équipes du Grand Est joueront le 1er tour fédéral le dimanche 20 novembre. Les équipes de D1 Arkema entreront au 2ème tour fédéral fixé au dimanche 11 décembre.

-Coupe Gambardella CA :

La finale régionale est prévue le 19 novembre avec 7 rencontres dont les vainqueurs seront qualifiés pour le 1er tour fédéral du 11 décembre.

-Coupe du Grand Est Seniors :

104 équipes disputeront le 4ème tour le dimanche 20 novembre. Le 5ème tour (32èmes de finale) initialement prévu en décembre, sera décalé au mois de février 2023.

-Coupe du Grand Est Féminine :

Les rencontres du 2ème tour dont le tirage a eu lieu ont été récemment, sont fixées au dimanche 20 novembre.

-Coupes du Grand Est U17 et U15 :

Le tirage du 2ème tour de ces 2 coupes sera effectué la semaine prochaine. Les rencontres sont fixées au samedi 10 décembre.

5. POINT DE SITUATION : CHAMPIONNATS SENIORS, FEMININES ET JEUNES

Pour l'instant, les différents championnats se déroulent normalement et n'accusent pas de retard. Les rencontres reportées encore sans date à ce jour, vont être reprogrammées prochainement.

De nombreux forfaits généraux sont à déplorer dans les championnats féminins et chez les Jeunes.

6. GROUPE DE TRAVAIL « JEUNES »

La Commission prend connaissance des propositions faites par le groupe de travail qui a mené une réflexion sur les compétitions de Jeunes lors de plusieurs réunions auxquelles étaient associés les représentants de 6 clubs dont les équipes évoluent dans les championnats régionaux.

Ces propositions portent notamment sur la modification de plusieurs points de règlements, l'évolution du Championnat U15 Grand Est, la demande auprès de la FFF afin obtenir une accession supplémentaire en Championnat National U17 et surtout, sur la mise en place d'une nouvelle architecture des championnats qui serait réalisée sur deux saisons avec une dénomination nouvelle des catégories.

Après débat, les membres de la Commission sont favorables aux propositions présentées par le groupe de travail qui seront soumises au Comité Directeur de la Ligue lors de sa réunion du 23 novembre prochain.

7. PROJET DE REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX FEMININS

Suite à la réunion avec les clubs des niveaux R1 et R2 Féminins qui s'est tenue à Metz le 05 novembre dernier, Agathe LACOMBE présente à la Commission le projet de réforme des championnats régionaux Seniors Féminins.

Ce projet validé par les membres de la Commission sera présenté également au Comité Directeur de la Ligue lors de sa réunion du 23 novembre prochain.

La nouvelle architecture des championnats qui sera mise en place sur plusieurs saisons permettra notamment de resserrer l'élite régionale, de réduire le nombre des forfaits et de redonner plus de compétitivité aux Districts.

8. PROJET DE REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

Suite à la réforme des compétitions nationales qui est déjà commencée, Gérard SEITZ présente à la Commission un projet de refonte des compétitions Seniors. Cette réforme a pour objectif d'arriver à compter de la saison 2025/2026, à 2 groupes de 14 équipes pour le niveau R1, à 6 groupes de 14 équipes pour le niveau R2 et à 14 groupes de 12 équipes pour le niveau R3.

Les deux propositions retenues pour arriver à cette nouvelle architecture seront soumises au Comité Directeur de la Ligue lors de sa réunion du 23 novembre prochain.

9. DELEGUES

Pierre TAESCH indique que de plus en plus de délégués sont formés dans les Districts.

L'observatoire des comportements signale régulièrement les matches sensibles à prendre en compte.

Une intervention sera faite auprès des clubs de R1, R2 et R3, afin de les sensibiliser à la formation de référents sécurité dans les clubs et sur la gestion des conflits.

10. ARBITRAGE

Gauthier LEGGERI fait part à la Commission que les forfaits mis en place pour les rencontres de Coupes, sont très bien perçus par les arbitres.

Il regrette que le mécanisme de désignations des arbitres ne soit pas toujours bien appliqué par certains Districts.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,
Gérard SEITZ

Le Secrétaire,
Bernard PAQUIN